lavery
Avocats

Michaël Pageau

Avocat principal

Michaël Pageau est membre du groupe Droit des affaires et est spécialisé en droit fiscal. Sa pratique porte sur tous les aspects du droit fiscal, notamment les réorganisations d'entreprises, les transactions nationales et transfrontalières, la planification fiscale et les taxes à la consommation.

Il enseigne à l'Université de Sherbrooke depuis 2021 à titre de chargé de cours à la maîtrise en fiscalité.

Michaël offre des conseils fiscaux à des particuliers et des entreprises sur des questions touchant tant la fiscalité canadienne qu'internationale. Il est aussi sollicité en matière d'application des taxes à la consommation (TPS/TVH et TVQ).

Michaël accompagne également les entreprises et leurs employés dans la mise place et l'application de régimes d'options d'achat d'actions. Son expertise inclut aussi l'impôt sur le revenu des particuliers et des entreprises.

Conférences

- « Impacts des modifications législatives subséquentes aux faits en litige », 8e Symposium de fiscalité de l'Université Laval, 2019

Formation

- Maîtrise en fiscalité (M.Fisc.), Université de Sherbrooke, 2018
- Baccalauréat en droit (LL.B.), Université Laval, 2015
- Certificat en administration, Université du Québec à Rimouski, 2013

Conseils et associations

- Membre de la Fondation canadienne de fiscalité (FCF)
- Membre la l'Association de planification fiscale et financière (APFF)